Commentaires du Y des femmes de Montréal (YWCA)
Concernant le nouveau schéma de couverture de services

Mai 2007

Rédigé par Claudette Demers Godley
Directrice générale
Y des femmes de Montréal
1355, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1T3
Tél : 514-866-9941, poste 512
Courriel : cdemers@ydesfemmesmtl.org

Le Y des femmes de Montréal (YWCA) est un organisme communautaire qui existe depuis 1875 et sa mission est d'offrir aux femmes le pouvoir de s'accomplir.

Nous apprécions l'opportunité de présenter nos réflexions concernant le nouveau schéma de couverture de services, soit l'offre de services policiers sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Nous profitons donc de cette occasion d'une part pour rappeler les objectifs poursuivis depuis plusieurs années par le CAFSU (comité aviseur femmes et sécurité urbaine) dont le Y des femmes fut partie prenante et d'autre part, pour bien nommer la réalité vécue par les femmes en matière de violence et le sentiment d'insécurité que bon nombre de femmes ressentent en circulant dans les rues de Montréal ainsi que dans nos espaces privés.

Nous conclurons en signifiant que les tensions urbaines telles que la gestion des espaces publics et les besoins des citoyens et citoyennes doivent être prises en compte pour privilégier l'accès à des services policiers ouverts à la communauté, se dégageant pour un bon nombre de citoyens d'un modèle répressif.

Sécurité des femmes : un enjeu de société

Un plan local de sécurité pour répondre à une demande sociale de sécurité est lié, pour de nombreuses femmes, à la montée d'un sentiment d'insécurité qui provient de diverses formes de violence. En 2005, à Montréal, il y a eu un total de 1 517 victimes d'agression sexuelle (voir le tableau 1 en annexe) et les jeunes filles de 12 à 17 ans sont particulièrement des cibles vulnérables (tableau 5, Québec, 2005). En matière de violence conjugale, un total de 5 244 femmes ont vécu dans la peur et la violence (tableau 1-A).

En plus des crimes liés à l'agression sexuelle et à la violence conjugale, des crimes contre la personne ont été commis. Malheureusement, les données ne sont pas ventilées selon le sexe mais il est clair, pour nous, que des introductions par effraction, des méfaits, des vols de 5 000$ ou moins touchent également les femmes (tableau 1.1).

La sexualisation de l'espace public peut également créer un sentiment de vulnérabilité chez les femmes qui sont chaque jour confrontées à l'omniprésence d'images qui représentent leur corps sans jamais vraiment y correspondre de façon réaliste. Cela peut aussi créer un sentiment d'inconfort.

Ces quelques données mettent en perspective le fait que notre sentiment d'insécurité est basé sur l'expérience vécue par de nombreuses femmes et que toute approche de sécurité publique doit en tenir compte.

La notion de violence est définie comme étant l'atteinte à l'intégrité de la personne. Les violences faites aux femmes ne sont toutefois pas confinées à l'espace privé. En effet, « Les femmes peuvent être victimes de harcèlement sur leur lieu de travail […]. Elles peuvent aussi subir des agressions dans l'espace public, c'est-à-dire, dans le cas qui nous intéresse, la rue, les espaces semi-publics, comme les entrées de maisons et les grands magasins, ou tout autre lieu où les relations sont anonymes[1] ».

À Montréal, le CAFSU a mis en évidence, par les marches exploratoires, ce constat :

> Une marche exploratoire est une quête sur le terrain menée par un groupe de cinq ou six personnes, en général des femmes habitant le quartier. Munies d'un guide d'enquête et d'une carte géographique du territoire, les participantes identifient les éléments de l'aménagement du territoire qui peuvent causer un sentiment d'insécurité. C'est un moyen de faire une évaluation critique de l'environnement urbain. Cette démarche s'appuie sur l'idée que les femmes sont mieux à même d'identifier les éléments susceptibles d'occasionner des risques d'agressions. Ce type d'initiative permet également aux femmes de s'approprier l'espace public[2].

---

[1] Lieber, Marylène. *Femmes, violence et espace public : une réflexion sur les politiques de sécurité.* Lien social et Politique – RIAC, 47, Le genre des politiques publiques : des constats et des actions. Printemps 2002, pages 29-42.
[2] Ibid.

Loin de nous le désir d'identifier les femmes comme étant vulnérables ou victimes. Toutefois, les rôles sociaux perpétuent encore, de nos jours, une conception plus passive des femmes, ce qui contribue à véhiculer une image fragile et stéréotypée. Selon nous, la sécurité dans l'espace public et l'espace privé remet en question le rapport social entre les sexes. Nous ne voulons pas lancer ce débat au sein de cette commission, mais le tout nous amène à revoir les propositions du CAFSU :

1. La signalisation qui permet de savoir où l'on est et où l'on va;
2. La visibilité (éclairage, champ de vision, cachettes et espaces à déplacement prévisible) qui permet de voir et être vue;
3. L'affluence qui permet d'entendre et d'être entendue tout en favorisant un certain contrôle social informel;
4. La surveillance formelle et l'accès à l'aide qui permet de pouvoir s'échapper et obtenir du secours;
5. L'aménagement et l'entretien qui permet de vivre dans un milieu propre et accueillant;
6. La participation de la communauté qui permet d'agir ensemble.

Toujours selon le CAFSU :

> La réflexion et le sentiment d'insécurité doit se détacher des statistiques officielles sur la criminalité. En effet, il est amplement démontré que les statistiques officielles sur la criminalité donnent un portrait partiel de la réalité de l'insécurité urbaine. Ceci s'explique principalement par la constitution des statistiques, de la définition des crimes et du taux de rapport des actes criminels. Donc, bien que pouvant illustrer une certaine tendance, les statistiques criminelles ne doivent pas être le seul argument déterminant dans la mesure de la sécurité des personnes. On utilise plutôt le sentiment d'insécurité de la population avec des données différenciées selon le genre comme unité de mesure afin d'obtenir un portrait complet. Le sentiment d'insécurité est reconnu comme ayant des impacts négatifs majeurs, presque aussi important que les actes criminels comme tels. Le sentiment d'insécurité est un concept qui offre des pistes d'explication quant à la fréquentation d'un site et de la qualité de vie que l'on peut y retrouver.[3]

Les politiques locales de sécurité sont basées sur des statistiques de criminalité. Comment tenir compte alors des violences les plus fréquentes subies par les femmes dans l'espace public comme les insultes, le fait d'être suivie, de subir des actes d'exhibitionnisme ou d'être bousculée.

> Les femmes, toutes origines sociales confondues, doivent toujours « jauger » (« monitor ») le danger que peut représenter un homme ou un groupe d'hommes lorsqu'elles se promènent dans la rue, particulièrement le soir. Si, selon les statistiques, les hommes sont les plus susceptibles d'être victimes dans la sphère publique, ils sont trois fois moins nombreux que les femmes à déclarer éprouver un

[3] *Avis du CAFSU sur la sécurité et le sentiment de sécurité pour le projet du Centre de tennis du parc Jarry*. Juin 2003.

> sentiment d'insécurité. […] Les femmes sont exposées de façon permanente à l'éventualité de violences (et notamment d'une agression sexuelle ou d'un viol). Leur sentiment d'insécurité est donc tout à fait proportionné à leur estimation subjective du risque qu'elles encourent. Les femmes […] perçoivent l'espace public comme un espace étranger. De ce fait, elles tendent moins à s'insérer dans le vie publique. Malgré une homogénéisation des pratiques spatiales des deux groupes sexués, les femmes dans la rue se doivent, aujourd'hui comme au début du siècle, de marcher droit à leur but et de ne pas se faire remarquer […]. [4]

Rapprochement des policiers, citoyens, citoyennes

Le Y des femmes est situé dans l'arrondissement Ville-Marie qui compte 75 880 résidants et résidantes et reçoit, quotidiennement, des milliers de personnes pour le travail, les loisirs et les activités culturelles ainsi que le magasinage. Quatre postes de quartier desservent l'arrondissement qui s'étend même jusqu'à Westmount. Les postes 20, 21, 22 et 12 doivent répondre, avec leurs effectifs, à divers objectifs : réduire la criminalité, accroître la sécurité routière, renforcer le sentiment de sécurité et développer un milieu de vie paisible et sûr dans le respect des droits et libertés (voir le site Internet de la Ville de Montréal). De plus, l'arrondissement a une patrouille urbaine de juin à septembre pour mieux gérer les parcs et les espaces publics et le projet nocturne vise la prévention de la criminalité dans les bars.

Réaffecter 200 policiers directement à la patrouille et à la résolution de problèmes pour l'ensemble du territoire montréalais nous semble un nombre bien modeste considérant qu'à lui seul, l'arrondissement Ville-Marie à lui seul pourrait facilement en requérir 100.

La révision des postes de quartier doit tenir compte de cette réalité si l'on veut vraiment se rapprocher des citoyennes et citoyens et atteindre un meilleur équilibre entre l'efficacité des pratiques policières et la présence visible et rassurante sur le terrain de policiers connus des citoyens et des citoyennes[5]. Connaître nos policiers est un élément important car cela permet aux citoyennes et aux citoyens d'établir un lien de confiance et d'entrer en dialogue.

Le Y des femmes offre des services directs à plus de 16 000 femmes et reçoit dans ses locaux 50 000 personnes annuellement. La pauvreté, l'itinérance, la prostitution, la sollicitation, le harcèlement et la violence sont des enjeux que nous connaissons bien et qui sont présents dans toute la métropole. La gestion de l'espace public est une source de tensions qui peuvent être créatives si le respect est à la base de toutes les interventions. La réponse d'une demande d'aide dans l'espace privé doit aussi être teintée de respect mais dans les deux espaces, chaque intervenante et intervenant doit tenir compte de la réalité des femmes et contribuer à un plus grand sentiment de sécurité.

---

[4] Lieber, Marylène. Op. cit.
[5] Johnson, Danny. *Les motifs historiques du rapprochement ou comment s'est-on éloigné de la population.* Intersection, no. 22, p. 4.

Les services policiers doivent être adaptés à l'environnement local et doivent privilégier autant la prévention et le sentiment de sécurité que la répression de la criminalisation.

Alors, la patrouille devrait, à notre avis, retenir les principes du CAFSU qui sont :

- « Savoir où l'on est et où l'on va » ou bien connaître son milieu;
- « Voir et être vue » pour que l'on puisse les approcher;
- « Entendre et être entendue » qui permet de gérer l'affluence et de maintenir un certain contrôle social;
- « La surveillance formelle et l'accès à l'aide » pour aider et porter secours;
- « Vivre dans un milieu propre et accueillant » pour nommer les espaces où le sentiment d'insécurité est présent;
- « Agir ensemble » pour poursuivre le dialogue avec la communauté et identifier des pistes et des solutions.

En guise de conclusion, le contact avec les policiers par des patrouilles permettra d'établir de part et d'autre un rapport qui vise la recherche de solutions et permettre la cohabitation de divers modes de vie.